

Bienvenue à Lully



Chère habitante, cher habitant,

La Commune de Lully vous souhaite la bienvenue. Nous vous laissons parcourir les informations ci-dessous qui pourraient vous être utiles.

Retrouvez les actualités sur notre site internet : <https://www.lully.ch/>

Les demandes de locations de salles, d'attestation ou encore de subvention, sont disponibles en ligne sur notre guichet virtuel : <https://www.lully.eadmin.ch/>

A chaque saison son Lully infos ! Retrouvez les dernières informations dans notre Lully infos, disponible à l'administration ou sur notre site internet : <https://lully.ch/magazine-lully-infos>.

Administration communale

- Greffe municipal : 021 801 21 59 ou greffe@lully.ch
- Contrôle des habitants : 021 801 21 60 ou habitants@lully.ch

Ouverture du guichet : mardi de 14h00 à 16h30 et jeudi de 9h00 à 11h30, possibilité de prendre rdv. Adresse : Route de Lussy 2, CP 143 à 1132 Lully.

- Voirie : Les communes de Lully et Tolochenaz ont une voirie intercommunale (en de questions ou demandes, la Municipale Madame Floriane Liard Coucet est atteignable au [079 416 63 88](tel:0794166388) ou par email floriane.liard_coucet@lully.ch)
- Urgence voirie (par exemple arbre sur la route), la personne de contact est : M. Vauthier, responsable voirie 079 233 67 23 / voirie@tolochenaz.ch
- Notre bourse communale est gérée par la fiduciaire GRF Société Fiduciaire, rue de la Gare 13 à Morges (boursier@grf-fiduciaire.ch ou par téléphone au +41 21 804 16 50).

Location de salles

A Lully, il y a un refuge et deux salles que vous pouvez réserver directement en ligne sur notre site internet :

- Le refuge Joli Boiron : situé sur la route de St-Prex à Lully
- La Salle Pontet : située à l'étage du bâtiment de l'administration communale
- Salle Blétru - salle multi-fonctions : située dans les combles de l'immeuble où se situe la cantine scolaire Croq'Bourdons à côté de l'école de Lully

Subventions

La commune propose les subventions (selon certains critères) suivantes :

- Récupérateur d'eau de pluie
- Carte junior
- Demi-tarif
- Vélo traditionnel
- Vélo électrique
- Réparation vélo
- CECB plus

Pour connaître en détail toutes les subventions, scannez le QR code ci-contre (ou demandez le règlement à l'administration) :



Enfance

- Droit au sac poubelles : 10 rouleaux la 1^{ère} année de l'enfant, 5 rouleaux la 2^e et 3^e année.
- Crèches-Garderies : En ce qui concerne le placement d'enfants en structure d'accueil ou chez des mamans de jour, le réseau AJEMA (réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne) est votre répondant.
- École primaire : L'école de Lully, faisant partie de l'Établissement primaire de Morges-Ouest, accueille dans son école les classes de 1^{ère} jusqu'à la 6^{ème} primaire (HARMOS). Suivant le nombre d'enfants inscrits, il se peut que certains d'entre eux soient enclassés à Tolochenaz. Pour les 7^{ème} et 8^{ème} année, les enfants vont en principe au bâtiment "La Burtignière" à Morges.
- École secondaire : L'établissement secondaire Morges-Beausobre accueille les enfants dès la 9^{ème} secondaire. Plus d'informations voir le site du canton de Vaud. Inscription : Le regroupement scolaire Lully-Tolochenaz se trouvant à Morges, les inscriptions sont à faire à la direction de l'instruction publique à Morges.
- Cantine scolaire Croq'Bourdons Lully et Tolochenaz : La cantine scolaire se situe à côté de l'école de Lully. Les inscriptions s'effectuent auprès de notre administration.

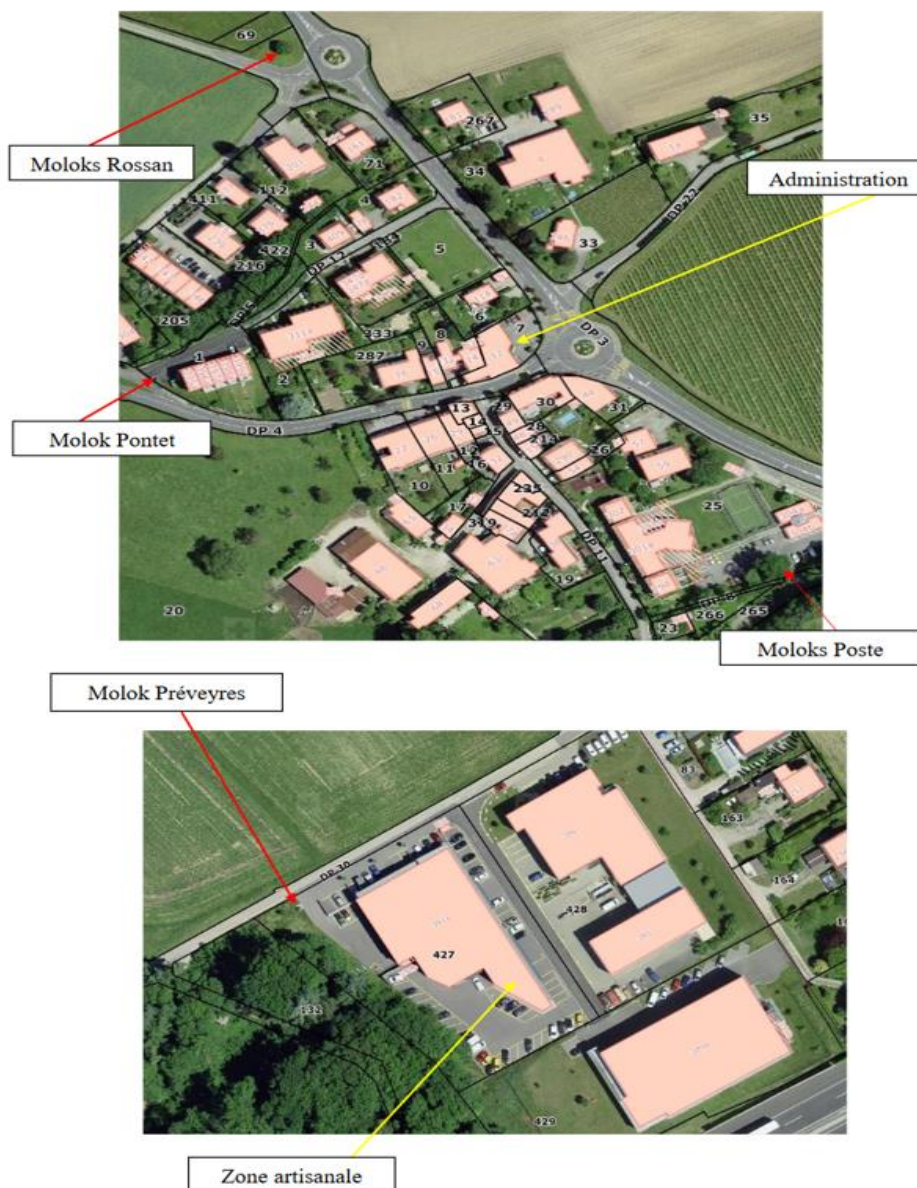
Impôts/taxes

- La taxe des déchets : CHF 100.- dès 25 ans.
- Les impôts communaux sont facturés directement par notre bourse communale (fiduciaire)
- Les impôts sur les chiens : CHF 70.- pour la part communale et CHF 100.- pour la Canton.

Déchetterie

- 6 containers semi-enterrés sont à votre disposition dans les différents quartiers de notre village, afin de recevoir vos sacs taxés exclusivement (plan ci-dessous). Seuls les Moloks doivent être utilisés.
- Les déchets verts (petites quantités) peuvent être déposés dans la benne prévue à cet effet à l'entrée du chemin d'accès de la Fontaine des Joncs. Attention, en cas d'élagage conséquent ou d'abattage d'arbres, les déchets ne peuvent en aucun cas être déposés à la Fontaine des Joncs.
- Les habitants de Lully doivent utiliser la déchetterie de Morges, située à l'av. de Riond-Bosson 9 (horaire : Lundi à vendredi : 13:45 à 18:00 et samedi de 8:00 à 12:00). Il n'y a pas de carte.

Plan du village avec les Moloks



Commerces

- Marché à la ferme : Kohler Jean-André, Chemin du Brisecol 4, 1132 Lully, +41 21 801 78 86
Légumes et fruits de leur propre culture ainsi que jus de pomme, œufs, confiture, miel, sirop artisanal. Le vendredi, il y a même du pain frais ! Horaires : Mardi et vendredi de 16h à 18h30
- Epicerie villageoise, Mme Matos, Route de Lussy 2, 1132 Lully, +41 21 801 57 59
Horaires : Le matin du lundi au vendredi de 06h30 à 12h30 / Après-midi de 16h à 19h. Mercredi après-midi fermé. Samedi et dimanche matin de 07h30 à 12h / Après-midi fermé
- Le Petit Sécheron, chemin du Sécheron 5, info@lepetitsecheron.ch, 076 824 43 02
Marché à la ferme d'avril à octobre chaque mercredi et vendredi de 16h00 à 19h00 et chaque samedi de 09h00 à 13h00

Sociétés locales

- Les Arts en Scènes, Ateliers Arts & Théâtre, Route de Morges 4, Lully, <https://www.lesartsenscenes.ch>, info@lesartsenscenes.ch +41 77 447 20 77
- Gym SDL, Mme Virnot au +41 21 801 96 86
- Chœur mixte L'envol, Martine Creteigny présidente : <http://envollussy.wordpress.com>, +41 21 803 22 91 (Chants populaires anciens et contemporains, musique religieuse, classique ou moderne Répétition tous les mercredis soir).
- Cercle d'escrime de Morges, Jacqueline Stadler, Ch. du Brisecol 3, 1132 Lully, <https://www.escrime-morges.ch>, cem@escrime-morges.ch +41 79 212 74 29 (Le local se trouve au Chemin du Brisecol 3 à Lully. Le club est ouvert à toutes et à tous dès l'âge de 5 ans).
- Société de Développement (S.D.L), Olivier Pasche, président, S.D.L de Lully, Case postale 151, 1132 Lully, sdl.secretariat@outlook.com.
- Cours de Yoga, Christel Petit, christelptt@gmail.com, 076 824 43 02.
- Cours de Hatha Yoga, Inspiration Pascale Ruef, Terrain de sport de Lully, contact@pascaleruef.ch 079 784 86 10.
- Sophrologie, Mme Zuzana Rudin, Salle Blétru, Lully, sophro.rudin@bluewin.ch, 078 247 61 67 séances de sophrologie en groupe.

Paroisses officielles

- Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud : Paroisses de St-Prex - Lussy – Vufflens. <https://eerv.ch/saint-prex-lussy-vufflens>, Pasteur : M. Sandro Restauri
Secrétariat paroissial : 021 802 33 39
- Paroisse catholique : Eglise Catholique dans le Canton de Vaud, Secrétariat paroissial, Rue du Rond-Point 2, 1110 Morges au 021 811 40 10 ou paroisse.morges@cath-vd.ch

M. Marc Genton – Syndic : Administration générale et finances
Mme Floriane Liard Coucet – Municipale : Infrastructures et gestion urbaine
M. Jean-François Rubin – Municipal : Domaines et transition écologique
M. Hervé Mauduit – Municipal : Bâtiments communaux et constructions
M. Raphaël Moix – Municipal : Vie locale et petite enfance

Pour les détails des dicastères, notre page vous attend :

<https://lully.ch/personnes/24/legislature-2021-2026>

Numéros d'urgence

- Police : 117, il n'y a pas de police municipale à Lully.
- Pompier : 118
- Ambulance : 144

Numéros et adresses utiles

- Agence d'assurance sociale : au 021 828 04 60 - aas.morges@aras-vd.ch - Avenue de Lonay 2bis, 1110 Morges.
- Etat civil : 021 557 07 07 à l'avenue de Sévelin 46, 1014 Lausanne. Email : etat.civil@vd.ch – commande d'acte en ligne sur le site de l'Etat de Vaud.
- Centre de biométrie (passeport) : 021 316 20 30 - info.passeport@vd.ch - Quartier du Flon - Voie du Chariot 3, 1014 Lausanne.
- Extrait casier judiciaire : Sur le site internet de la Confédération suisse www.e-service.admin.ch OU en vous présentant personnellement au guichet de la poste